



INSCRIPTION MERCREDIS RECREATIFS 2011/2012

		TARIFS A LA CARTE	
		1/2 Journée (sans cantine)	Journée (sans cantine)
CAF	1	7.50	14.50
	2	8.50	15.50
	3	9.50	16.50
MSA	1	8.50	15.50
	2	9.50	16.50
	3	10.50	17.50
Autres		11	21

Tarif hors déduction des bons CAF/MSA/CESU/ chèques ANCV.

Réduction applicable sur présentation des bons de réduction remis à l'inscription.

Cantine : 5 €

Quotient familial:

Catégorie	1	2	3
Quotient	inférieur à 7620€	de 7620€ à 11430€	supérieur à 11430€

Quotient familial = $\frac{\text{Revenu annuel global de la famille}}{2 + \text{nombre d'enfants à charge}}$

Ouverture du 14 septembre 2011 au 26 juin 2012 soit 33 mercredis (fermeture exceptionnelle le mercredi 9 mai)

Ouverture sous condition d'un nombre suffisant d'inscrits.

Cantine possible pour 10 repas minimum (sinon prévoir pique-nique)

- Je suis déjà adhérent à Familles Rurales, mon N°adhérent est: 0 0 0 0
- J'adhère à Familles Rurales pour 2011, je joins un chèque de 26 " .
(adhésion annuelle obligatoire)

3 formules d'inscription:

INSCRIPTION A L'ANNEE

6% de remise sur le tarif à la carte

- Paiement en une fois, 2% de compte accordé.
- Paiement en 3 fois, je joins 3 chèques à l'inscription qui seront encaissés le 5 septembre, le 5 janvier et le 5 avril de l'année en cours.

INSCRIPTION AVEC CARTE PRE PAYEE DE 5 MERCREDIS

- à la journée ou la demi-journée

- avec ou sans cantine

Carte valable pour tous les enfants d'une même famille.

INSCRIPTION A LA CARTE AVEC PAIEMENT A L'UNITE

ATTENTION: l'inscription sera prise en compte sous réserve de places disponibles

Inscription par écrit (mail ou courrier) le mercredi précédant sa venue.

Remise: 10% sur l'inscription du 3eme enfant de la famille (hors cantine)

Cantine: 5 " (prévenir le vendredi au plus tard pour le mercredi)

MERCREDIS ANNIVERSAIRE: nous consulter.

OUVERTURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES:

- Toussaint : du 24 au 28 octobre.
- Noël: du 19 au 23 décembre.
- Février: du 27 février au 2 mars.
- Pâques: du 23 au 27 avril.

Pièces à fournir:

- N°police d'assurance et nom de la compagnie
- Certificat médical (valable 1 an)
- Copie des vaccinations (carnet de santé)
- Fiche sanitaire
- Copie de l'avis de composition pour bénéficier des quotient 1 et 2.
- Bons CAF/MSA/CESU/ANVC